

Hauts-de-France, Nord
Villeneuve-d'Ascq
Quartier Flers-Bourg, La Croisure
1 à 65 allée de la Crémaillère

Ilot 1, Flers-La-Croisure (Hameau de la Croisure)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA59005324

Date de l'enquête initiale : 2017

Date(s) de rédaction : 2017

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale Patrimoine de Villeneuve-d'Ascq, ville nouvelle

Degré d'étude : étudié

Désignation

Dénomination : lotissement concerté

Appellation : Ilot 1, Flers-La-Croisure

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en ville

Références cadastrales : 2017, LY, 215 à 264

Historique

Achevé dès 1975, Flers-La-Croisure est le second construit des îlots constitutifs du Hameau de la Croisure. Bien que le tracé routier apparaisse sur photos aériennes dès janvier 1972, il est très probable que ce lotissement soit le premier véritablement supervisé par l'ÉPALE dans le cadre de la ZAC conventionnée, puisque dans les archives il est qualifié ainsi : "îlot 1". Ce "nouveau petit village résidentiel" est construit par le promoteur SEDAF, et dessiné par les architectes Gilbert Delecourt, Ludwik Peretz, Edward Maignan et Jean-Pierre Verdonck, également responsables du plan général du hameau dans le cadre de la ZAC.

Le programme se compose de 36 maisons individuelles accessibles selon prêt immobilier conventionné. Trois types sont déclinés, en rez-de-chaussée, à un étage ou avec un demi-sous sol. Les garages sont attenants et les parcelles de taille variable.

Période(s) principale(s) : 4e quart 20e siècle

Dates : 1975 (daté par source)

Auteur(s) de l'oeuvre : Ludwik Peretz (architecte, attribution par source), Gilbert Delecourt (architecte, attribution par source), Edward Maignan (architecte, attribution par source), Jean-Pierre Verdonck (architecte, attribution par source)

Personne(s) liée(s) à l'histoire de l'oeuvre : ÉPALE (commanditaire, attribution par source), SEDAF (Société d'Etudes et d'Aménagement Foncier) (promoteur, attribution par source)

Description

Déployé au sud du Hameau de la Croisure sur un terrain rectangulaire de 2,4 ha, Flers-La-Croisure est îlot d'habitat individuel groupé qui prend la forme classique du lotissement arborescent à impasse, distribué en grappes.

Il est desservi depuis la rue de la Crête au nord par l'allée de la Crémaillère, qui se ramifie en quatre impasses formant autant de placettes autour desquelles sont répartis les groupes d'habitations. Dans ce dispositif, très commun, les maisons sont centrées sur un espace collectif semi-privé, qui permet d'accéder aux habitations et à leurs garages, tout en favorisant l'éclosion d'une communauté de voisinage.

Le lotissement se distingue par une très forte homogénéité architecturale et paysagère. Un travail soigné de terrassement et de plantation donne beaucoup d'agrément aux espaces collectifs. Sur l'avant des maisons s'étendent des jardins aux

proportions variables, tous complètement ouverts sur l'espace public et parcourus par les allées des garages, une disposition qui témoigne de l'influence des lotissements à l'américaine.

Sur l'arrière des parcelles s'étendent les jardins privatifs, aux dimensions inversement proportionnelles à celle des jardins antérieurs. L'emplacement et la taille des parcelles (toutes différentes), la déclinaison des trois types de maisons et leur disposition sur les parcelles, individualisent chaque habitation. Ces dernières adoptent un style mixte entre éléments de modernité (rigueur géométrique, fenêtres en bandeaux ou décentrées) et références plus traditionnelles (emploi de la brique et de la tuile, toits pentus). La densité de ce lotissement, qui concilie avec brio individualisation du logement et homogénéité paysagère, est cependant une des plus faibles de la ville nouvelle : 14 logements à l'hectare.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-oeuvre, mise en oeuvre et revêtement : brique

Matériau(x) de couverture : tuile

Étage(s) ou vaisseau(x) : 1 étage carré, sous-sol

Type(s) de couverture : toit à longs pans

Typologies et état de conservation

Typologies : opération enclavée ; habitat individuel ; îlot d'habitat groupé

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- AC Villeneuve d'Ascq. Fonds ÉPALE ; 2 EP 531. **Ilot 1 : Flers-La-Croisure. Brochure commerciale, devis descriptif et plans des maisons (1972).**

Illustrations



Les jardins de devant, de taille et de forme variables, s'ouvrent complètement sur les espaces collectifs, soigneusement paysagés (ici autour du n° 51).

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20195900691NUCA



Une allée descend vers les maisons les plus isolées de la placette, desservant au passage les entrées des garages. Ici quelques haies très basses limitent symboliquement les jardins de devant (ici vers le n° 21).

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20195900690NUCA



L'îlot 1 se caractérise par le relief que créent tant le modelé des sols que les différentes hauteurs des maisons (ici alentours du n° 59).

Phot. Pierre Thibaut

IVR32_20195900668NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Les îlots d'habitation de la ville nouvelle de Villeneuve d'Ascq (IA59005554)

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de La Croisure (IA59005317) Nord-Pas-de-Calais, Nord, Villeneuve-d'Ascq, La Croisure,

Auteur(s) du dossier : Leslie Dupuis

Copyright(s) : (c) Région Hauts-de-France - Inventaire général



Les jardins de devant, de taille et de forme variables, s'ouvrent complètement sur les espaces collectifs, soigneusement paysagés (ici autour du n° 51).

IVR32_20195900691NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Une allée descend vers les maisons les plus isolées de la placette, desservant au passage les entrées des garages. Ici quelques haies très basses limitent symboliquement les jardins de devant (ici vers le n° 21).

IVR32_20195900690NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



L'îlot 1 se caractérise par le relief que créent tant le modelé des sols que les différentes hauteurs des maisons (ici alentours du n° 59).

IVR32_20195900668NUCA

Auteur de l'illustration : Pierre Thibaut

Date de prise de vue : 2019

(c) Région Hauts-de-France - Inventaire général

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation